



IV. CROIX D'AUTEL PORTATIF ? *

Argent repoussé sur une âme de bois

Vers 1193 ?

H. 20 cm, avec des traverses de 11,5 et 19,5 cm

Dépôt au Trésor de la Cathédrale de Liège 2013

Depuis plusieurs années, nous admirons en collection privée une petite croix médiévale à double traverse, originaire de Stavelot. On ne peut pas écrire qu'elle est à proprement parler inédite voire inconnue, elle a été oubliée. Nous l'évoquons déjà dans notre inventaire des reliques de Stavelot-Malmedy en 1989⁸⁰ et, bien avant nous, Jean Yernaux en donnait une photographie que lui avait transmise le comte Joseph de Borchgrave⁸¹. En 1965, elle fut exposée à Stavelot et fit l'objet d'une notice dudit comte dans le catalogue de l'exposition⁸². On peut seulement écrire qu'elle avait été perdue de vue. La famille de Limbourg en a permis le dépôt au Trésor de la Cathédrale de Liège : l'œuvre est exposée aujourd'hui à côté de la croix du XIII^e siècle du Trésor⁸³.

La croix est constituée de lames d'argent repoussé sur une âme de bois. Les extrémités sont trilobées et ornées d'un bouquet de trois feuilles de chêne estampé⁸⁴. Un motif d'oves et de doubles points en relief les relie, interrompu à l'intersection des traverses par deux minuscules croix en bois, serti d'argent, qui seraient, selon la tradition, des reliques du bois « du jardin des oliviers ». Pourquoi pas ? La croix est ourlée d'un grènetis entre deux filets, qui se continue autour des palmettes. La fiche est décorée d'une frise losangée fait d'un quatre-feuilles occupées en leur centre par une perle, les losanges se répétant trois fois.

* À la mémoire du Chevalier Guy de Limbourg (1924- 2008).

Nous exprimons nos plus vifs remerciements à la famille de Limbourg pour ce dépôt.

Comme toujours, avec leurs extrême gentillesse et disponibilité coutumières Jean-Claude Ghislain et Louis-Pierre Baert nous ont fait bénéficier de leurs conseils : nous les en remercions très vivement.

⁸⁰ Ph. GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy*, Malmedy, 1989, p. 98.

⁸¹ J. YERNAUX, *L'église abbatiale de Stavelot*, dans *Bulletin de la Société d'Art & d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXIV, 1932, p. 96-97 et planche I.

⁸² J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Catalogue de l'exposition Trésors des abbayes de Stavelot Malmédy et dépendances*, Stavelot, 1965, n° A1 p. 29.

⁸³ Désignée ci-dessous comme « croix du Trésor ». Cette croix filigranée du XIII^e siècle, redécouverte par Monseigneur Schoolmeesters dans le coffre du Trésor, a fait l'objet de notre étude *Du prieuré d'Oignies au musée de Namur : le binôme « reliques » et « arts précieux »*. À propos d'une croix inédite du Trésor de la Cathédrale de Liège, dans *Actes de la Journée d'études Hugo d'Oignies*, Namur, Musée d'arts anciens, 2013, p.136-151 et J.-Cl. GHISLAIN, *La croix de Beveren-lez-Roulers (avant 1200, région mosane)*, *Ibidem*, p. 151-153. .

⁸⁴ Ces feuilles festonnées pourraient être appelées « feuilles de chêne », plutôt que « palmettes », voire « palmettes à la Grecque ». Elles se présentent en un bouquet de trois, d'un certain réalisme.



Cette croix a été sauvée au moment de la Révolution par Dom Henri Malacord⁸⁵. On croit que c'est lui aussi qui plaça dans l'autel de la chapelle du couvent des Capucins à Stavelot, qu'il avait acquis, les peignes et sandales liturgiques, attribués à saint Remacle et aujourd'hui aux Musées Royaux d'Art & d'Histoire à Bruxelles⁸⁶. De même, il sauva la croix de Jean Goesin (vers 1650), aujourd'hui en collection privée et que nous avons exposée la dernière fois à l'inauguration du Trésor de la Cathédrale de Malmedy en 2005. Les manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye lui doivent aussi beaucoup dans leur sauvegarde.

Pour Jean Yernaux⁸⁷, c'est « peut-être » à l'époque de (« saint ») Poppon (+ 1048) que l'on doit rapporter la croix et de suggérer que l'actuel avers est l'ancien revers, la face ayant été dépouillée de sa décoration, que Yernaux imagine de pierres et de filigranes, à l'instar de la croix du Trésor.

Bien sûr, comme c'est le cas de la croix du Trésor, avers et revers peuvent être d'époques différentes. De là à remonter à Poppon... c'est stylistiquement impossible.

⁸⁵ Fr. MEESEN, *Les cinquante moines de Stavelot-Malmedy qui ont survécu à la révolution...que sont-ils devenus (4^e partie suite et fin)*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith*, t. XLIII, 1979, p. 74-77.

⁸⁶ S. BALACE, *La salle aux trésors : chefs-d'œuvre de l'art roman et mosan*, Turnhout, 1999, n° 37 et 38, p. 100-103 et n° 50, p. 126-127.

⁸⁷ La note de Jean Yernaux est savoureuse à plusieurs points de vue : « M. le comte de Borchgrave, à qui je dois la photographie de cette croix, reproduite ici, rapproche cet objet d'une croix faisant partie du trésor de Saint-Paul à Liège, et ses ornements, de ceux du pignon de la châsse de saint Hadelin à Visé. La croix de Stavelot appartient aujourd'hui à M. le chevalier Philippe de Limbourg ».

Le terme « savoureux » s'explique par l'exploitation et la critique acerbe que pourrait faire aujourd'hui un historien de l'art d'une note publiée en 1932 par un excellent historien de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, (nous n'osons l'imaginer !), par les vicissitudes de cette croix et son atterrissage au Trésor de Liège, présentée précisément à côté de la croix évoquée ci-dessus, qui date du XIII^e siècle.

Poppon, toutefois, est parti en pèlerinage en Terre sainte vers l'an mil et nous avons déjà suspecté qu'il en rapportât des reliques, dont certaines probablement aujourd'hui à Lierneux⁸⁸. Oserions-nous émettre l'hypothèse que les reliques de notre croix ont été ramenées de Terre sainte par Poppon ? Le modèle est celui des croix-reliquaires à double traverse de la Vraie Croix de Terre Sainte du XII^e siècle. Comme on ne prête qu'aux



riches, qu'il est plus simple d'avoir un nom de propriétaire pour identifier une œuvre et que nous nous ingénions à ressusciter progressivement la personnalité d'Erleald⁸⁹, le « petit frère » de Wibald de Stavelot, pourquoi nous gênerions-nous à lui attribuer cette croix ?⁹⁰

L'examen et la restauration de l'œuvre par Louis-Pierre Baert permettent quelques compléments d'information⁹¹.

La destination de la croix est délicate à proposer.

Croix-reliquaire ?

Si l'on considère que les petites croix évoquées plus haut sont les reliques du Jardin des Oliviers suggérées par la tradition, on pourrait supputer que les deux reliques, qui ne nécessitent pas de creuser l'âme de bois, y auraient été transférées, un peu maladroitement d'ailleurs, argument en faveur de pareille hypothèse. Quand on enlève la plaque de cuivre, doré au mercure sur une face, et fixée au dos par de minuscules clous forgés, – ce qui indique une pose déjà ancienne et non une restauration plus récente comme nous aurions d'abord pu le croire –, on ne découvre pas de cavités pratiquées pour abriter des reliques, contrairement à la croix du Trésor. La tranche est également assez mince, ce qui pourrait aussi militer pour l'enlèvement des pierres mentionné ci-dessus.

⁸⁸ Ph. GEORGE, *Les reliques de Lierneux, un patrimoine à découvrir*, dans Catalogue de l'exposition *Patrimoine religieux du pays de Lierneux*, Lierneux, 1992, p. 18.

⁸⁹ Ph. GEORGE, « Sur la terre comme au ciel ». *L'évêque de Liège, l'abbé de Stavelot-Malmedy, le droit, la justice et l'art mosan vers 1170*, dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, Poitiers, 2013, p. 225-253.

⁹⁰ Bien sûr nous confessons qu'il s'agit d'un détournement avéré d'attribution, purement inspiré par des hypothèses historiques, mais nous ne demandons qu'à être démenti. Nous ne l'avons quand même pas attribuée à Godefroid de Huy ! Avec un humour teinté de cynisme et d'autodérision à propos d'art mosan, nous dirions qu'un ancien élève de Jean Lejeune ne peut renier son maître !

⁹¹ Nous remercions vivement Louis-Pierre Baert de la restauration effectuée et des photographies prises.

Croix pectorale ?

La croix est aussi décorée de lames d'argent sur son prolongement en bec vers le bas, la fiche, qui sert à la fixer⁹². On peut donc exclure une croix pectorale d'autant plus qu'au revers l'âme de bois comprend la fiche.

Croix de procession ?

Est-elle trop petite pour une croix de procession ? Le sommet d'une croix de procession ? À titre de comparaison, la croix émaillée des Musées royaux d'Art & d'Histoire (inv. 6298 A-B) s'insère par un pied du même genre dans un nœud⁹³. L'âme de bois se poursuit ici au-delà de l'extrémité trilobée jusqu'au bas de la croix, serti d'argent repoussé, alors qu'au revers la plaque de cuivre s'arrête à l'extrémité trilobée dont elle prend la forme.

Croix d'autel portatif ?

C'est l'hypothèse retenue pour la croix dite de saint Louis du Trésor d'Agaune par Élisabeth Antoine⁹⁴.



D'un point de vue stylistique et technique, trois matrices d'ornements estampés sur argent ont été utilisées : la première, sur les extrémités, imprime un bouquet de feuilles de chêne ; la deuxième, sur les traverses et la fiche, les oves et double-points entourés d'un grènetis, et la troisième, sur la base, trois quatre-feuilles perlés.

Les trois matrices semblent contemporaines, même si le décor de l'estampage décalé qui protège la fiche est esthétiquement plus lourd que le reste. Ce revêtement de la fiche, fixé par de gros clous inégaux,

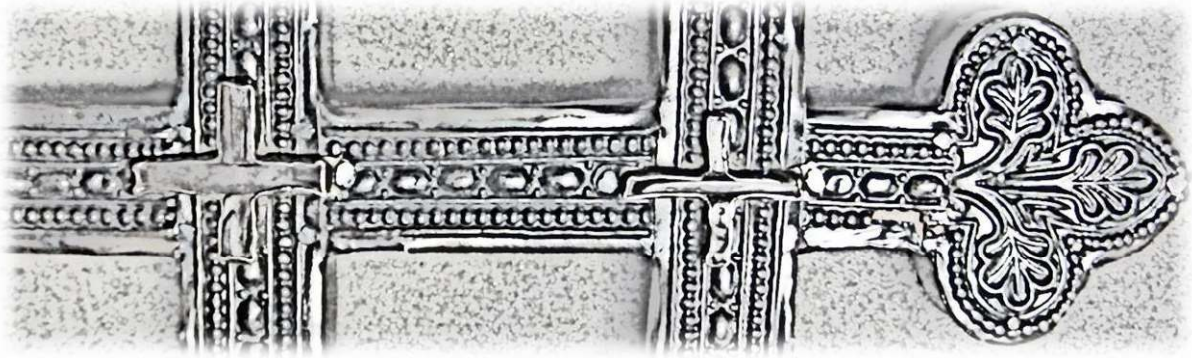
fait-il partie de celui inférieur de la croix et a-t-il été retravaillé ? Il était en pratique destiné à être invisible.

Ces matrices trouveront peut-être un jour comparaison, surtout la principale.

⁹² Une photographie ancienne vers 1932 nous la montre fixée à un socle.

⁹³ S. BALACE, dans *La salle aux trésors*, op. cit., n° 20 p. 66-67

⁹⁴ É. ANTOINE, Catalogue de l'exposition *Le Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, Paris-Louvre, 2014, n° 27 p. 102-103.



Le motif principal de feuilles de chêne n'est pas sans rappeler l'art des ivoiriers, des enlumineurs ou des sculpteurs sur pierre. Les manuscrits connus du temps d'Erlebald présentent « un réseau dense de rinceaux épais circonscrivant de grasses palmettes »⁹⁵.

La croix a été adaptée pour être placée sur un socle. Le travail est-il d'époque où son véritable avers a-t-il été spolié ? Ainsi la feuille d'argent du revers a été repliée sur l'autre face et débordé de quelques millimètres, rabattue sur le bois et cachée par la plaque de cuivre. Peut-être, dans pareille hypothèse, était-ce déjà le cas à l'origine ? Sur le pied, le métal débordait plus largement et a été refixé sur la tranche par des clous plus épais, deux de ces clous ont aussi été fixés sur l'avvers.

La difficulté de datation de la croix résulte que nous sommes dans une période de transition entre roman et gothique.

Trois éléments devraient nous guider : le type à double traverse, les extrémités trilobées au sommet brisé, et le décor. L'origine des croix-reliquaires à double traverse est à rechercher dans l'Orient chrétien, si leur développement est particulièrement important en Occident au XIII^e siècle⁹⁶, il l'est aussi au XII^e.

Le brisé des extrémités apparaît sur la châsse de Notre-Dame de Tournai (peu avant 1205)⁹⁷. À Mons, au bas uniquement de la croix du Trésor de Sainte-Waudru, l'extrémité est en arc brisé et non arrondie. Les ailes découpées des trilobes terminaux ne sont pas encore recourbées en fleur de lys⁹⁸. De même, les branches de la croix ne sont pas encore baguées ; pour la croix du Trésor, la formule se limite à de petits lobes sur la tranche, à la base des trilobes.

⁹⁵ M.-R. LAPIÈRE, *La lettre ornée dans les manuscrits mosans d'origine bénédictine (XI^e-XII^e siècles)*, Paris, 1981, p. 301.

⁹⁶ Excellente synthèse documentée par Ét. BERTRAND dans *Sculptures et objets d'art précieux du XII^e au XVI^e siècle*, Paris, Brimo de Laroussilhe, 1993, p. 35 sv..

⁹⁷ Voir les illustrations de qualité de P.-L. NAVEZ, *La châsse de Notre-Dame de Tournai*, Tournai, 2006.

⁹⁸ Reproduite par J. de BORCHGRAVE dans *Notes pour servir à l'Histoire de l'Art en Hainaut. Orfèvreries romanes*, La Louvière, 1949, p. 17, fig. 17, dans le catalogue de l'exposition *Jeanne de Constantinople comtesse de Flandre et de Hainaut*, Paris, 2009, p. 254-255, avec seulement une légende, qui la date simplement du XIII^e siècle, et dans le Catalogue *Mémoires d'Orient. Du Hainaut à Mariemont*, 2010, n° 96 p. 492-493 (notice de B. VAN CAENEGEM). Élisabeth Antoine (*op. cit.*) la donne à un orfèvre mosan du second quart du XIII^e siècle.

Ici, le tracé outrepassé des extrémités de la croix en accentue la forme brisée et c'est la découpe simplifiée du revêtement qui en arrondit le contour.

Du point de vue de la datation, de manière générale, le long règne de Philippe-Auguste (1180-1223) interpelle si l'on pense à la croix fleurdelysée du trésor de Saint-Denis bien visible sur la gravure de Dom Félibrien. Le décor est fait principalement d'un jaillissement naturel d'un bouquet de trois feuilles « de chêne », très banales qui occupent les extrémités. À Mons, le décor prépondérant simule une croix gemmée, mais s'y ajoutent l'imitation de filigranes et les extrémités fleurdelysées⁹⁹. Pour revenir aux feuilles de chêne, outre les manuscrits du temps d'Erlebald évoqués plus haut, celles-ci ne sont pas sans rappeler *mutatis mutandis* les décors d'un fragment de vitrail retrouvé à Stavelot, de la châsse de Tournai¹⁰⁰, ou de la châsse des Rois Mages à Cologne¹⁰¹ : faut-il y voir un motif un peu plus en vogue à la fin du siècle ?¹⁰²

Alors croix d'autel d'Erlebald († 1193)... ou de Gérard de Vianden, son successeur au début XIII^e siècle ?

Philippe GEORGE



De gauche à droite : Trésor, vitrail de Stavelot, châsse de Tournai et châsse de Cologne

⁹⁹ Rappelons les propositions de classement chronologique :

la croix encore romane de Beveren-lez-Roulers (vers 1185-1195)

la croix à double traverse du Trésor de Liège (1200-1220) ; cette dernière a des estampages archaïques, stylistiquement proches de la croix de Beveren (avant 1200)

la croix à double traverse de Mons, privée de son revêtement orfévré le plus riche, dont les reliques et pierreries auraient seuls été récupérés sur la face antérieure renouvelée, croix gothique d'autel ou de procession à double traverse non baguée, dont le revêtement estampé du revers est seul d'origine. Il imite un décor gemmé et filigrané, comme pouvait l'être celui de l'avvers renouvelé en ne récupérant que les deux reliques cruciformes et des pierreries. Les extrémités trilobées restreintes et arrondies qui prolongent les branches annoncent la forme fleurdelysée, selon Jean-Claude Ghislain, qui propose de la dater vers 1210 (?).

¹⁰⁰ NAVEZ, *op. cit.*.

¹⁰¹ D. KEMPER, *Die Goldschmiede-arbeiten am Dreikönigenschrein*, Cologne, t. II, 2014, p.309 et 315.

¹⁰² Il faut toutefois rester prudent car ce motif commun se rencontre déjà sur des orfèvreries vers 800, cf. V. HILBERG dans *Catalogue Karl der Grosse, Orte der Macht*, Aix-la-Chapelle, 2014, p. 48, aimablement signalé par Dorothee Kemper.